

# MAIRIE DE MARINGES

Tél. 04 77 94 42 21

secretariat@mairie-maringes.fr

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 5 MAI 2022**

**PRÉSENTS**: M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, Mme PELLETIER Catherine, M. TOINON Alain, M. ASSOGBA Guillaume, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, Mme JOLY Marie-France, M. CŒUR Sébastien, M. GARNIER Philippe.

**EXCUSÉE ET REPRÉSENTÉE** : Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène (Pouvoir à Mme CHALANDON Nicole).

**ABSENT** : M. PONCET Jean-Marc.

**Secrétaire élu** : M. CROZIER Bernard .

### **1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil Municipal désigne M. CROZIER Bernard comme secrétaire de séance.

### **2. RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES**

#### **VOIRIE/ SECURITÉ :**

Présentation de l'étude sur la traversée du bourg. Monsieur le Maire présente les plans remis par le bureau d'étude Réalité reprenant les 3 étapes : Etat des lieux, enjeux et programme d'aménagement. Le bureau a repris le diagnostic réalisé en 2009.

Etat des lieux :

- 3 routes principales traversent le village.
- Zonage Ub et Uc du PLU
- D103 + Route de la Font du Chien + route de la Rate.
- Ralentisseur récemment aménagé sur la D103 au droit de la rue du Gouttat
- Parking Salle d'animation rurale /école + rue des acacias : en cours de réflexion / modification / sécurisation
- Nouvelles maisons individuelles prévues sur les parcelles AE0009-0010(1 maison), AE0119 (2 maisons)
- Identification de plusieurs « dents creuses », potentiel de terrain constructible inoccupé (surface totale ~ 9600 m<sup>2</sup>)
- Cheminements doux existants / possibles
  - Trottoir route de la Rate entre Grand'Place et Auberge (trop étroit et non sécurisé à certains endroits)
  - Passage de la Mairie et rue de la Forge
  - Rue des Acacias vers Zone AU Salvagère

- Entre parking de la Bascule et parking Jomand
- Rue de la Boulangerie et Rue du Menuisier

#### Enjeux identifiés :

- Parking de la Bascule à modifier (accessibilité et contenance)
- Zone D103 entre mairie et local commercial
- Densification en limite de D103 de l'Ecole à embranchement de la route de la Roche
- Embranchement route de la Roche
- Visuel d'entrée de village sur D103 depuis Virigneux
- Monument aux Morts et petite place/parking en bout de jardin public
- Jardin public
- Parking de l'auberge
- Terrain de boules du Gouttat
- Position des arrêts de bus
- Sécurisation autour de l'école
- Création/Prolongement/Connexion des cheminements doux
  - En traversée principale le long de la D103 depuis rue du Gouttat
  - Prolongement jusqu'au chemin de la Chapelle
  - Entre école et parking du cimetière
  - Entre rue des Acacias et lotissement des Chênes
  - Lotissement des Chênes et passage de la Mairie
  - Route de la Rate entre Grand Place et parking de la Bascule (par rue du Meunier)
  - Déplacement doux de l'auberge jusqu'à rue du Gouttat

#### Premiers aménagements proposés :

- Refonte de l'espace central du Bourg intégrant la D103 (entre mairie et boulangerie), espace entre église et bâtiment de la cure, parking de la bascule et partie de la route de la Font du Chien.
- Déplacer le monument aux Morts
- Végétalisation le long de la D103 (coté Virigneux)
- Reconfigurer place du monument aux Morts – terrain de boules :
- Aménager le terrain de boules en parking
- Créer / aménager les espaces de déplacement doux

La commission fait part de plusieurs propositions d'aménagement sur le centre-bourg afin de les transmettre au bureau d'étude :

- Le monument aux morts peut être complètement modifié en place et forme. Remplacement par une stèle. Places envisagées : agora de la Mairie, Espace central côté ouest de l'église, jardin public, éventuellement cimetière.
- Refondre complètement l'espace monument aux morts et placette parking en bout de jardin public pour « ouvrir » l'accès au bas du village et aménager du stationnement (bus ?)
- Dans ce cas est-il pertinent de faire la jonction avec la place centrale ?
- Ouvrir le jardin public sur cet espace. (Garder des protections au vent)
- Intégrer à l'intérieur du Jardin un petit espace pétanque (récréatif)
- Déplacer le terrain de boules (sportif) au Stade (stabilisé)
- Récupérer l'espace Boules pour une aire de jeu ado style « city stade ». A défaut places de parking.
- Prolonger le déplacement doux de l'auberge à la rue du Gouttat jusqu'au chemin du Pin des Sœurs (montée au Stade)
- Sécuriser et si possible végétaliser (au moins ponctuellement) le cheminement piétonnier sur la

D103. Chicanes avec quelques stationnements répartis.

- Prévoir le lien en déplacements doux entre le centre bourg actuel et la zone Au de la Salvagère.

## **CULTURE ET ÉVÈNEMENTS :**

Comice des 4 cantons le 25 et 26 juin : Afin d'organiser au mieux cette manifestation, la commune recherche une dizaine de bénévoles afin d'aider à l'installation, la désinstallation, la tenue de la buvette, l'aide au service des repas.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître au secrétariat de mairie.

Samedi matin à 8h, M. Henri BLANCHON et M. Bernard CROZIER aideront à l'installation du comice.

Samedi soir : Une personne s'est proposée pour aider mais il faudrait 3 personnes supplémentaires.

Dimanche 26, la commune de Maringes et la commune de Saint-Denis-sur-Coise tiendront la buvette entre 13h et 15h : 10 personnes seront nécessaires dont 5 pour la commune de Maringes.

Cyclo des Monts : La course cycliste des enfants est programmée pour le weekend du 11-12 juin. Elle traversera notre commune le samedi 11 juin vers 09h30. Des rafraîchissements seront prévus pour les enfants participants au niveau de l'école. 2 signaleurs seront nécessaires pour barrer les routes le temps du passage des cyclistes.

Balisage des sentiers : Le balisage du sentier B avec les annotations a été transmis à l'office du tourisme. Ce sentier de 10 km propose dorénavant 2 variantes sur 12 ou 15km.

Un projet de sentier des 4 clochers reliera la commune de Maringes, Virigneux, Meys et Viricelles. Ce sentier de 25km pourra démarrer du centre-bourg de chaque village. Chaque village est chargé de transmettre les informations qui le concerne : parking, points d'eau, restauration. L'ensemble des informations sera transmis à l'office du tourisme.

## **URBANISME :**

Révision du PLU : La commune a réceptionné les propositions de 3 bureaux d'études : Oxyria, Réalité et Latitude-uep.

Des auditions ont été programmées avec chacun de ces cabinets afin de rencontrer les personnes qui seront en charge de notre projet et de connaître plus précisément les points forts de chaque bureau d'études ainsi que répondre éventuellement à quelques interrogations. Le choix du bureau d'études sera délibéré lors du prochain Conseil Municipal.

Un budget d'environ 30 000 € sera nécessaire pour l'élaboration de la révision du PLU avec 10 000 € supplémentaire pour l'insertion environnementale, obligatoire depuis la loi Climat et Résilience.

Local du Coquetier : Monsieur le Maire informe que le dossier de permis de construire du local du Coquetier a été transmis au service instructeur

## **VOIRIE :**

Détérioration de chemin : Un débardage de bois par un exploitant forestier a causé des dégradations dans le chemin qui relie Montmarcon à la D1089. La commission voirie se rendra sur place pour constater les faits et voir les mesures à prendre auprès de l'exploitant forestier.

Point d'apport cartons : le local avec porte avant et arrière est en cours de construction.

## **BIBLIOTHÈQUE :**

La bibliothèque s'est inscrite au concours des P'tits des Monts. Le travail se fera en collaboration avec les enfants des écoles du territoire.

L'école de Maringes se rend à la bibliothèque un jeudi par mois. Il est prévu de demander aux assistantes maternelles de la commune si elles souhaitent organiser un temps en bibliothèque un jeudi par mois également.

Des portes ouvertes seront prévues en novembre avec un vernissage permettant d'exposer des œuvres d'artistes locaux.

A la demande de plusieurs utilisateurs, la permanence du mercredi matin de la bibliothèque sera étendue de 09h30 à 11h30.

Mme Blandine Thevenon Nicoli fait remarquer le dynamisme et la motivation des bénévoles qui permet de faire vivre ce lieu de culture.

Nom de la bibliothèque : suite à la consultation des habitants pour trouver un nom à notre bibliothèque, plusieurs propositions ont été remontées : « Graine de livre », « Maringes On lit », BiBléothèque » ... Pas de nom retenu pour le moment.

### **3. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS EXTERNES**

**SIEMLY** (Rapporteur Bernard CROZIER) :

Renouvellement de la concession pour la période 2023-2034 avec proposition des candidats sur les 3 thématiques suivantes :

- Engagement sur la performance du réseau et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.
- Engagement sur le renouvellement des équipements
- Proposition tarifaire notamment en ce qui concerne le prix de l'eau aux abonnés.
- Déploiement de la télérelève

Le contrat de concession du service public de production, de traitement et de distribution d'eau potable a été confié à l'entreprise SUEZ.

Construction d'un nouveau siège pour le syndicat sur la commune de Pomeys.

Compte rendu du délégataire SUEZ sur les faits marquants de l'exploitation 2021 : Intervention sur 32 réducteurs de pression, l'objectif étant de préserver les conduites et limiter les risques de fuite.

Attribution d'une subvention à des associations humanitaires : Aide pour financer les programmes d'investissement en Afrique pour apporter de l'eau à ceux qui en sont privés basé sur 0.35 € par abonné.

Deux actions sont prévues : Réhabilitation d'un puit au Mali et participation à la réalisation de 2 forages au Burkina Faso.

**CULTURE** (Rapporteur Blandine Thevenon Nicoli) :

Nouvelle convention avec la DRAC : Créer un comité consultatif réunissant tous les acteurs (médiathèque, cinéma, ...).

Appel à projet auprès de toutes les structures pour proposer des projets (MJC, centres sociaux, Fabrik, cinéma, ...). La Communauté de Communes agira comme facilitateur de mise en place du projet.

### **4. QUESTIONS DIVERSES**

Ecole :

Lettre de remerciements des enfants pour la semaine citoyenne.

Portes ouvertes le vendredi 13 mai.

Informatique : raccordement sur internet pour toutes les classes de l'école, des demandes de devis sont en cours.

Installation de ruches :

Un jeune agriculteur demande l'autorisation d'installer quelques ruches (entre 2 et 4) sur le terrain communal à côté du bassin de rétention. Ce terrain est loué actuellement. L'assemblée ne voit pas d'objection à cette installation. Les détails pratiques restent toutefois à finaliser (cohabitation avec les vaches, entretien de l'espace...).

Ukraine :

Une collecte est en cours au profit de la population ukrainienne. Les colis seront transmis à Saint-Martin-en-Haut pour acheminement vers l'Ukraine.

**Prochain Conseil Municipal : Jeudi 02 juin 2022 à 20h30**